

ENQUÊTE SGEN-CFDT 2014 : LE CONSTAT

L'enquête lancée par la Fédération des Sgen-CFDT au premier trimestre 2014 a rencontré un réel succès ! Notre intention était de permettre aux agents d'évoquer leurs conditions de travail. Le volume des réponses, statistiquement significatif, indique avec force le désir de s'exprimer, et d'être entendu, sur ces questions sensibles.

Il y a eu au total 12 685 réponses, dont 10 505 provenant de personnels ITA ou BIATSS, qui étaient les premiers visés par cette démarche.

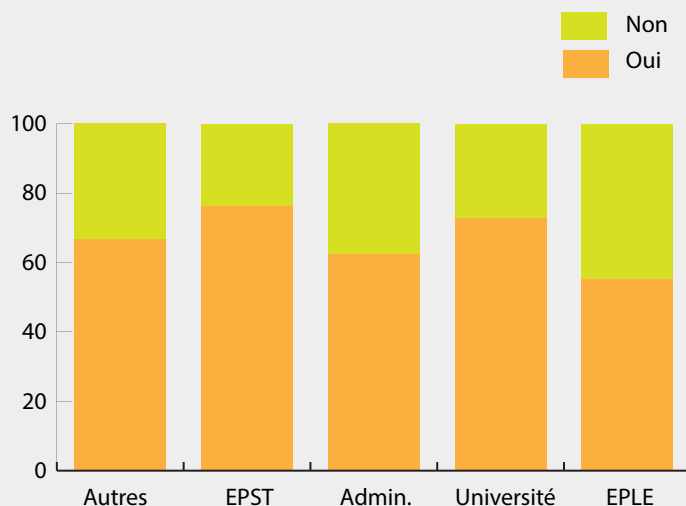


CHARGE DE TRAVAIL ET STRESS

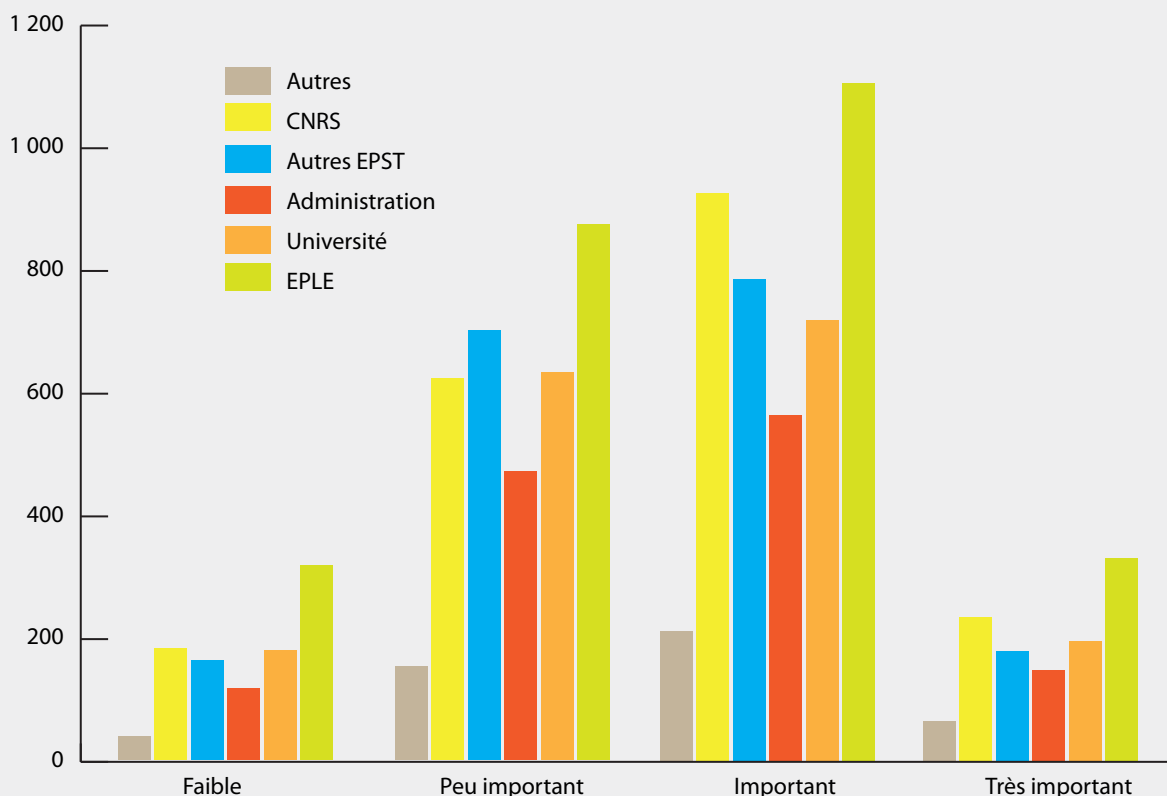
On constate (sans surprise) que le **travail à temps partiel** concerne presque 21 % des femmes, et moins de 4 % des hommes.

37 % des femmes et 38 % des hommes estiment que leur charge de travail est difficile ou très difficile. La réponse des femmes est plus contrastée : elles sont plus nombreuses à répondre soit « correcte » soit « très difficile ».

Les horaires sont-ils aménageables ?



On note que des personnels de catégorie C nous disent emporter également du travail à la maison. Le Sgen-CFDT s'étonne que les agents dits « d'exécution », aux grilles salariales les plus basses de la Fonction publique, soient contraints à cela.



L'appréciation sur le stress différencie peu les hommes et les femmes, mais ils sont respectivement 52 % et 56 % à considérer que leur niveau de stress est important ou très important. Sans surprise, celui-ci est parfaitement corrélé à l'appréciation de la charge de travail. Et ces appréciations sont clairement différenciées selon l'établissement de rattachement : 59 % des répondants du CNRS le jugent important ou très important, et 55 % dans les EPLE (écart significatif statistiquement). **Le Sgen-CFDT ne peut que constater que plus de 50 % des personnels, quel que soit leur type d'établissement, déclarent subir du stress au travail.**

PERCEPTION DE L'UTILITÉ DU TRAVAIL

Au total, 82 % des répondants ne doutent pas de l'utilité de leur travail. Mais les femmes en sont significativement plus convaincues que les hommes.

À titre d'exemple, un quart des personnels à l'administration centrale estiment effectuer des tâches parfois inutiles.

À l'inverse, les personnels santé-sociaux jugent plus que toutes les autres filières leurs tâches utiles.

Les personnels de l'administration centrale et santé-sociaux éprouvent des difficultés dues au caractère répétitif des tâches à effectuer.

Pour le Sgen-CFDT, ceci résulte d'une relation hiérarchique très verticale où les

instructions viennent d'en haut sans véritables explications. D'ailleurs, dans la moitié des collectifs de travail, les agents déclarent ne pas en recevoir.

Près de 80 % des répondants se déclarent satisfaits de leur autonomie dans leur fonction. Ils sont quand même plus de 6 % à considérer que cette autonomie est trop grande par rapport à leur fonction.

En filtrant les résultats par corps, on peut cependant identifier quelques particularités.

Par exemple, cette problématique concerne très spécifiquement les SAR, les techniciens, les assistants ingénieurs.

L'ENTRETIEN ANNUEL ET LA FORMATION

Les résultats de l'enquête faisant apparaître des spécificités particulières pour les personnels BIATSS, nous faisons ici le choix de ne commenter que les chiffres de ces catégories de personnels.

70 % des personnels ne jugent pas l'entretien annuel comme étant une source d'amélioration de leur situation professionnelle.

Le Sgen-CFDT a toujours défendu l'entretien annuel comme moyen d'évolution de carrière des personnels. Malheureusement, les retours des agents confirment nos craintes quant à la mise en œuvre de ce dispositif qui n'est toujours pas utilisé comme il devrait l'être.

La formation initiale est globalement considérée comme supérieure à la fonction exercée ; par ailleurs, plus de la moitié des personnels sont insatisfaits de la formation proposée par l'administration.

Le Sgen-CFDT déplore que l'administration ne forme pas correctement ses agents à leurs missions. Ceci rend ainsi encore plus difficile l'exercice de la mission de service public, réduisant d'autant les perspectives d'évolution de carrière des agents.



LA CFDT, UN SYNDICAT QUI NE JOUE PAS LES INTÉRÊTS D'UNE CATÉGORIE CONTRE UNE AUTRE

- ▶ **Adjoint, secrétaire, attaché : revalorisation** des rémunérations pour tous, reconnaissance des fonctions et des métiers pour tous, respect de la santé et des conditions de travail pour tous.

LA CFDT, UN SYNDICAT QUI :

- ▶ **lutte contre le clientélisme** et la collusion ;
- ▶ **privilégie la négociation** pour obtenir des avancées plutôt que gesticuler sans résultat ;
- ▶ **sait signer des accords favorables**, comme celui de la résorption de la précarité, à la différence d'autres organisations syndicales.

LA CFDT, UN SYNDICAT RÉFORMISTE ET VIGILANT

- ▶ **Mobilité choisie** pour tous.
- ▶ **Possibilités de passerelles** entre les filières et les trois versants de la Fonction publique.
- ▶ **Anticipation, dialogue social et respect** des personnels lors des réorganisations des services et des structures.

LA CFDT, UN SYNDICAT GARANT DE L'ÉQUITÉ DES DROITS

- ▶ **Garantie de parcours professionnels** plus rapides, plus justes et transparents : avancements, promotions, mouvements.
- ▶ **Mouvement national et local** pour les adjoints comme pour tous.



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014



<http://www.electionseducation2014.fr>